Préserver et optimiser l'utilisation de la ressource en eau, sur un site isolé

Objectifs

Être en capacité de rationnaliser son alimentation en eau, dans le contexte d'une ressource privée

Pré-requis

Aucun pré-requis

Contenu

La journée se déroulera en 2 temps.

Matinée : Apprendre à gérer sa ressource en eau
Gestion intégrée de bassin versant :
- Définition et fonctionnement d'un bassin versant,
- La gestion simple
- La gestion intégrée, approche systémique.

Aspects législatifs :
- Les textes
- Qui fait quoi ?
- Législation sur les prélèvements
- Législation sur les restitutions
- L'eau dans l'habitation
- L'eau pour l'élevage

Après midi :Savoir choisir une technique de potabilisation de l'eau sur site isolé.
- Solution technologique pour potabiliser de l'eau sur site isolé.
- Techniques de filtration et stérilisation au meilleur rapport qualité /prix
- Comment pomper de l'eau sans électricité?
- Différentes étapes de filtration, stérilisation.
- Expérience et tests sur les qualités organoleptiques de l'eau
- Stockage de l'eau ; traitement de l’eau de pluie.
- Visite d'une structure et explications des techniques mises en place.

A la fin de la formation, il y aura un bilan. Les stagiaires recevront une attestation de formation.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 18/05/2015

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 10€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Marie Coupet
aude.po@accueil-paysan.com
Accueil Paysan Aude et PO
12 rue des Genêts
113000 Limoux

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac mis en commun

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 mai 2015 09:30 - 17:30	Chez Bertrand Lépine La Belle Auriole 66600 Opouls Perillos	Bertrand Lépine, Chimiste, biologie marine. Denis Quatrelivre, Consultant en hydrologie. Ingénieur Hydrologue.

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _

_ _

Tel _

Courriel _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)